

SALEPAREILLE DE BULL. MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Conseil de la Municipalité. Séance du mardi 9 juillet 1900. Le conseil municipal s'est réuni à 8 heures du soir, sous la présidence de M. J. B. Boudier, maire. Le conseil a approuvé le rapport de M. J. B. Boudier sur l'état des finances de la ville pour l'exercice 1900. Le conseil a également approuvé le rapport de M. J. B. Boudier sur l'état des finances de la ville pour l'exercice 1901. Le conseil a enfin approuvé le rapport de M. J. B. Boudier sur l'état des finances de la ville pour l'exercice 1902.

LEON DE LA LOUHAINE. LEON DE LA LOUHAINE, avocat, a été nommé procureur général de la ville de La Nouvelle-Orléans. Il a été élu par le conseil municipal le 10 juillet 1900. Le conseil a également nommé M. J. B. Boudier, maire, président du conseil municipal. Le conseil a enfin nommé M. J. B. Boudier, maire, président du conseil municipal.

PROCLAMATION. Le conseil municipal a décidé de publier une proclamation relative à l'état des finances de la ville. La proclamation a été publiée le 10 juillet 1900. Le conseil a également décidé de publier une proclamation relative à l'état des finances de la ville. La proclamation a été publiée le 10 juillet 1900. Le conseil a enfin décidé de publier une proclamation relative à l'état des finances de la ville. La proclamation a été publiée le 10 juillet 1900.

REQUERREUR DU MAGASIN. Le requerreur du magasin a été nommé M. J. B. Boudier. Le conseil municipal a décidé de nommer M. J. B. Boudier requerreur du magasin. Le conseil a également décidé de nommer M. J. B. Boudier requerreur du magasin. Le conseil a enfin décidé de nommer M. J. B. Boudier requerreur du magasin.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE. L'agence d'assurance mutuelle a été créée le 10 juillet 1900. Le conseil municipal a décidé de créer l'agence d'assurance mutuelle. Le conseil a également décidé de créer l'agence d'assurance mutuelle. Le conseil a enfin décidé de créer l'agence d'assurance mutuelle.

GRAND BARRIN. Le grand barrin a été nommé M. J. B. Boudier. Le conseil municipal a décidé de nommer M. J. B. Boudier grand barrin. Le conseil a également décidé de nommer M. J. B. Boudier grand barrin. Le conseil a enfin décidé de nommer M. J. B. Boudier grand barrin.

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le changement de domicile a été nommé M. J. B. Boudier. Le conseil municipal a décidé de nommer M. J. B. Boudier changement de domicile. Le conseil a également décidé de nommer M. J. B. Boudier changement de domicile. Le conseil a enfin décidé de nommer M. J. B. Boudier changement de domicile.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA LOUHAINE. La compagnie d'assurance de la Louhaine a été créée le 10 juillet 1900. Le conseil municipal a décidé de créer la compagnie d'assurance de la Louhaine. Le conseil a également décidé de créer la compagnie d'assurance de la Louhaine. Le conseil a enfin décidé de créer la compagnie d'assurance de la Louhaine.

LIQUIDATION. La liquidation a été nommée M. J. B. Boudier. Le conseil municipal a décidé de nommer M. J. B. Boudier liquidation. Le conseil a également décidé de nommer M. J. B. Boudier liquidation. Le conseil a enfin décidé de nommer M. J. B. Boudier liquidation.

LIQUIDATION. La liquidation a été nommée M. J. B. Boudier. Le conseil municipal a décidé de nommer M. J. B. Boudier liquidation. Le conseil a également décidé de nommer M. J. B. Boudier liquidation. Le conseil a enfin décidé de nommer M. J. B. Boudier liquidation.